

nestenn

GRUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES



BAREME HONORAIRES TRANSACTION VENTE & LOCATION

HONORAIRES DE TRANSACTIONS VENTE

Montant du Prix de vente	MANDAT SIMPLE (Honoraires TTC)	MANDAT EXCLUSIF (Honoraires TTC)
Inférieur ou égal à 50 000€	10% du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 3000€ TTC.	
Entre 50 001€ et 100 000€	9%	8%
Entre 100 001€ et 150 000€	7%	6%
Entre 150 001€ et 300 000€	6%	5%
Entre 300 001€ et 500 000€	5,5%	4,5%
Supérieur ou égal à 500 001€	5%	4%

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

HONORAIRES DE LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur (TTC)	
10€ par m ² de surface habitable..	
Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail (TTC)	
Honoraires à la charge du bailleur	10€ par m ² de surface habitable
Honoraires à la charge du locataire	10€ par m ² de surface habitable (zone tendue).
Honoraires d'établissement d'état des lieux (TTC)	
Part bailleur	3€ par m ² de surface habitable
Part locataire	3€ par m ² de surface habitable

Tarifs applicables au 24 Juin 2019

SDP Immo - SARL au capital social de 40 000€ - TVA intra n 55 840 769 889 - Code APE 6831Z- RCS Lyon 840 769 889 - Carte Pro n° CPI 6901 2018 000 035 318 C.C.I de Lyon Metropole - Caisse de garantie. SEGAP Lloyd's 11 rue de Grenelle 75007 Paris - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante